

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANCIA**  
**du lundi 5 mars 2018 à 18 H 30**

**PRESENTS** : GUICHON Gilles, BLADE Anne, ROY Josiane, BELZUZ Jean-Claude, MEYNET Francine, BORGHINI Yves, SIBELLAS Christophe, BONIN Robert.

**ABSENTS EXCUSES** : PIQUET Serge,

**ABSENT** : FERNANDES Raoul

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BLADE Anne

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h30.

Le compte-rendu du conseil en date du 26 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **VENTE DU CAMPING ET DU RESTAURANT**

Vu les délibérations 2018-004 du 5 février 2018, 2018-009 du 19 février 2018, 2018-011 du 26 février 2018, le camping les Cyclamens et le restaurant de la plage peuvent être vendus.

Vu la délibération 2018-001 du 8 janvier 2018, monsieur KOCIOL est le futur acquéreur.

Monsieur SIBELLAS demande des précisions sur l'utilisation de la parcelle à gauche en bas du camping qui est sous convention avec EDF.

Après consultation des services fonciers d'EDF, Monsieur le maire indique que la commune pourra garder sa convention et mettre à disposition cette partie au nouveau propriétaire du camping.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité

**APPROUVE** la vente du camping et du restaurant.

**Vote :**

Oui : 7

Non : 0

Abstention : 1

La séance est levée à 19 heures 00.